ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ECOLES

Concours externe public

Concours troisième voie public

Second concours public

Concours externe privé

SESSION 2022

RAPPORT EXTERNE

Sommaire

Introduction....3
Un nouveau concours et de nouvelles conditions d'accessibilité....3
Enjeux des nouvelles épreuves du CRPE....3
1. Jury, correcteurs et membres des commissions....4
Composition du jury....4
Correcteurs et membres des commissions....4
Épreuves d'admissibilité....4
Épreuves d'admission....4
2. Épreuves d'admissibilité....5
Épreuve écrite disciplinaire de français....5
Le sujet 2022, présentation et attendus....5
Orthographe, grammaire et syntaxe....5
Les points d'appui des candidats....5
Les pistes d'amélioration pour les candidats....6
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques....6
Le sujet 2022, présentation et attendus....6
Orthographe, grammaire et syntaxe :....6
Les points d'appui des candidats....6
Les pistes d'amélioration pour les candidats....7
Les conseils aux candidats pour une préparation efficace....7
Épreuve écrite d'application....8
Sciences et technologie....8
Le sujet 2022, présentation et attendus....8
Les points d'appui des candidats....9
Histoire, géographie, enseignement moral et civique....9
Arts....11
3. Épreuves d'admission....14
Épreuve de leçon....14
Épreuve d'entretien....17
EPS....17
Motivation et entretien....19
Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère....20
Conclusion....23

Introduction

Un nouveau concours et de nouvelles conditions d'accessibilité

La session 2022 du CRPE est la première session des concours rénovés.

Le texte de référence est l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Cette nouvelle version du concours s'inscrit dans une réforme plus large de la formation et du recrutement des enseignants contenue dans la loi sur l'école de la confiance.

Il intègre de nouvelles conditions d'accessibilité au concours externe du CRPE :

Ce concours est accessible aux candidats qui remplissent les conditions suivantes à la date de publication des résultats d'admissibilité.

Trois concours du CRPE public ont été organisés, pour des profils différents :

- le **CRPE externe** s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième année de master (M2) ainsi qu'aux personnes qui détiennent déjà un diplôme de master.
- le **troisième CRPE** est accessible à tous ceux qui ont au moins cinq ans d'expériences professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé, sans condition de diplôme
- le **second CRPE** interne concerne les fonctionnaires et certains agents non titulaires qui peuvent justifier de trois ans de services publics et qui détiennent une licence.

Un concours externe privé a également été organisé.

Enjeux des nouvelles épreuves du CRPE

Le CRPE vise à vérifier les connaissances académiques et scientifiques des candidats, notamment dans le domaine des fondamentaux, particulièrement en français et en mathématiques ainsi que leurs connaissances et compétences pédagogiques et didactiques.

Les valeurs de la République ainsi que les motivations à exercer le métier de professeur des écoles font l'objet d'un examen très attentif de la part du jury.

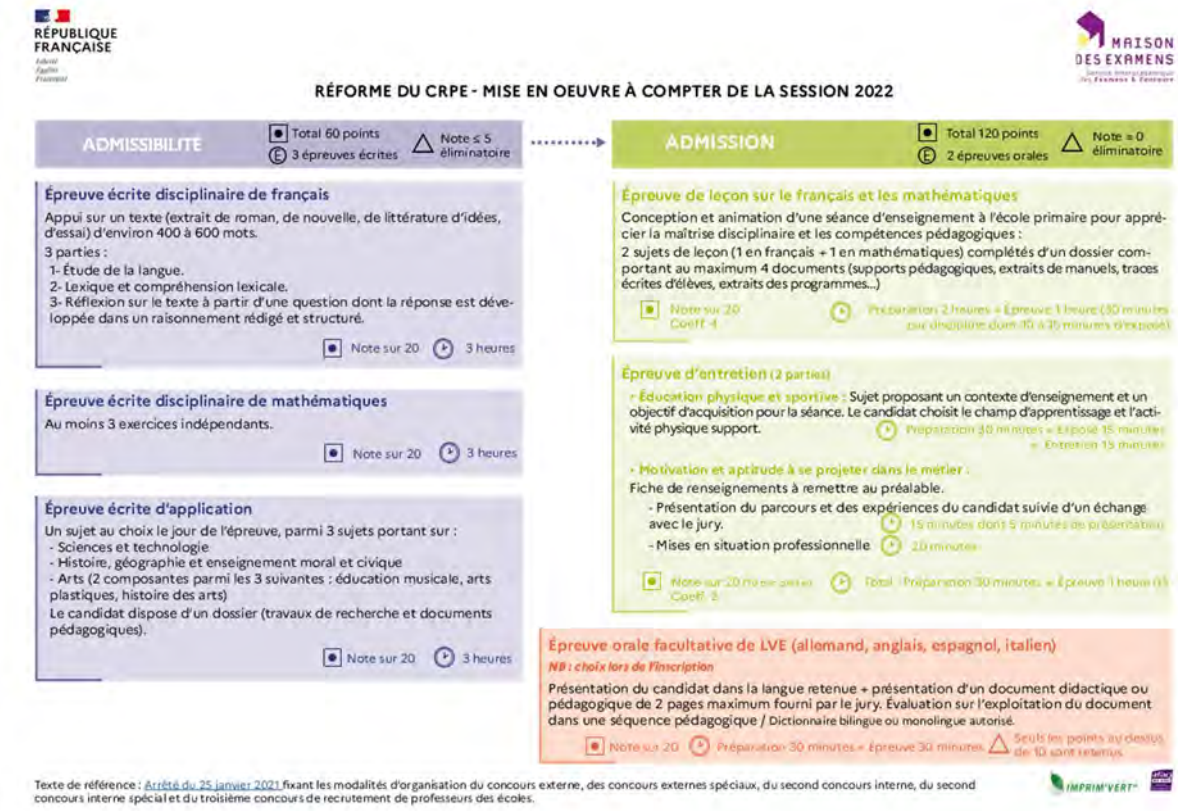
La motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation font l'objet d'une nouvelle épreuve d'entretien, commune à tous les concours d'enseignants.

Par ailleurs, le concours permet d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.



1. Jury, correcteurs et membres des commissions

Composition du jury

La composition du jury respecte la parité et valorise le travail en inter degrés.

Correcteurs et membres des commissions

Épreuves d'admissibilité

Les copies, quelle que soit l'épreuve, donnent lieu à une double correction.

Épreuves d'admission

Les commissions des épreuves d'admission sont composées de deux membres pour l'épreuve de leçon ainsi que pour l'épreuve facultative de langue vivante étrangère.

Les commissions de l'épreuve d'entretien sont composées de trois membres.

2. Épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire de français

Le sujet 2022, présentation et attendus

Le sujet du nouveau CRPE ouvre de nouvelles perspectives : les candidats ont eu à étudier pour cette session un texte littéraire, Victor Hugo, extrait de *L'art d'être grand-père*, long, très riche, offrant de nombreuses pistes pour l'analyse et l'interprétation. Il exigeait une bonne connaissance de la langue française, une bonne culture générale, des qualités de réflexion et de rédaction mais ne présentait pas de difficultés de compréhension.
Les parties I (étude de la langue) et II (lexique et compréhension lexicale) étaient accessibles et ne comportaient aucun piège.
La partie III fait appel à une réflexion ouverte sur de nombreux domaines : philosophique, littéraire, anthropologique, sociologique, avec un texte de Victor Hugo accessible.
La formulation du sujet était claire, et la question indiquait explicitement le plan à adopter.

La première partie du sujet mobilisait des compétences pour la justification de terminaisons, l'identification des fonctions de pronoms, le traitement de propositions, les modes et les temps ainsi que le sens de la ponctuation. Cette partie fait appel à des compétences attendues dans les programmes ci-dessus mentionnés.

La deuxième partie du sujet vérifie les connaissances et la compréhension lexicales du candidat, qui doit posséder des notions de morphologie mais également de sémantique. Les deux premières questions ne comportaient aucune difficulté ; la troisième demandait d'explorer davantage les réseaux lexicaux présents dans le texte pour justifier sa réponse, jusqu'à proposer une interprétation littéraire s'appuyant sur le repérage de quelques éléments stylistiques simples (nombreuses comparaisons et métaphores présentes dans le texte).

La troisième partie fait appel à des compétences de réflexion et de développement. Le candidat doit se montrer capable d'analyser le texte fourni par le sujet. Il est attendu une pensée structurée et organisée, présentée selon un plan clair et lisible. Le traitement du sujet nécessite, par ailleurs, un appui sur une culture personnelle, élément parfois peu valorisé par les candidats.

Une note inférieure ou égale à 5 / 20 est éliminatoire.

Orthographe, grammaire et syntaxe

Comme pour toute épreuve d'admissibilité, l'orthographe et la syntaxe des candidats font l'objet d'un examen attentif. Les erreurs dans ce domaine sont pénalisées, les candidats, se destinant à enseigner, devant faire la démonstration qu'ils possèdent les fondamentaux d'une expression écrite correcte et maitrisée.

Les points d'appui des candidats

De solides compétences grammaticales, syntaxiques et lexicales sont gages de réussite. Les meilleurs candidats font preuve de précision et traitent les consignes de façon exhaustive. Ils appuient leur propos sur une présentation claire ainsi que sur une structuration du propos. Les explications et justifications attendues sont précises.

La troisième partie de l'épreuve est très maitrisée lorsque le candidat a une compréhension fine et maitrisée du texte. Le propos est problématisé, la pensée suit un plan structuré, dont les transitions et le cheminement sont explicites. La culture personnelle du candidat lui permet d'illustrer le propos par des exemples variés, pertinents et empruntés à divers domaines, celui de la littérature mais parfois également à d'autres domaines artistiques. L'expression est fluide et compréhensible, la ponctuation utilisée à bon escient et le vocabulaire précis et recherché.

Les pistes d'amélioration pour les candidats

Les candidats préparant sérieusement l'épreuve dans le domaine de la langue doivent être en confiance. Toutefois, le jury a souvent constaté des lacunes, parfois marquées, concernant des connaissances fondamentales en matière de grammaire : valeur des temps et des modes (confusion indicatif / subjonctif !), catégories grammaticales (pronoms / déterminants), nature des propositions. L'usage et la fréquentation d'une grammaire de référence actualisée (sans se satisfaire de souvenirs scolaires) sont indispensables.

Les candidats doivent adopter sur la langue une démarche réflexive qui va au-delà de simples mécanismes. En s'intéressant aux opérations langagières principales (transformations, substitutions) et en les pratiquant régulièrement, c'est une conscience du fonctionnement de la langue, en lien avec le sens, qui s'acquiert. Nous rappelons que les notions sur lesquelles porte le concours sont celles des programmes de lycée.

Pour développer la réflexion attendue dans la troisième partie, il est conseillé de développer sa culture littéraire et citoyenne, en lisant notamment des essais contemporains sur l'écologie, le vivre ensemble, les problématiques familiales et sociales. La fréquentation des programmes de littérature des cycles 3 et 4 permet aux candidats d'explorer diverses thématiques. Il est recommandé d'avoir une bonne connaissance de la littérature de jeunesse.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Le sujet 2022, présentation et attendus

D'une durée de 3 heures, l'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions abordées par les programmes. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.
Conformément aux définitions officielles de l'épreuve, le sujet est composé de cinq exercices indépendants. Le sujet porte sur une grande partie des programmes du collège et de l'école. Le thème grandeurs et mesures est, en particulier, très présent.

Une note inférieure ou égale à 5 / 20 est éliminatoire.

Orthographe, grammaire et syntaxe :

Dans l'ensemble, les copies sont assez bien rédigées, avec une graphie de qualité et généralement peu de fautes d'orthographe. Certaines copies présentent, toutefois, un nombre important de fautes d'accords grammaticaux, d'absence d'accent, ce qui est préjudiciable à la pratique d'un futur enseignant et pénalisé.

Les points d'appui des candidats

La grande majorité des copies est soigneusement présentée et les réponses, bien mises en avant, ce qui est toujours très apprécié par les correcteurs.
Dans l'ensemble, les candidats se sont bien préparés et disposent de bonnes connaissances mathématiques.

Ceux d'entre eux qui obtiennent de bons résultats ont abordé tous les exercices de l'énoncé.
Leurs réponses aux questions, tout en restant concises et claires, sont complétées d'une justification rigoureuse, ce qui est un attendu. Ces candidats pensent à bien vérifier les hypothèses avant d'utiliser un théorème. Ils sont précis dans leurs calculs, distinguant bien valeurs exactes et valeurs approchées, valeurs numériques et grandeurs nécessitant une unité.

Les pistes d'amélioration pour les candidats

Certains candidats ne font pas preuve de suffisamment de recul et certains de leurs résultats sont parfois aberrants (3 min pour faire 1 mètre, par exemple).

La rédaction des démonstrations, notamment en géométrie, nécessite de la rigueur. Il s'agit d'identifier les hypothèses (les données) afin de pouvoir mobiliser les propriétés ou théorèmes du cours qui conviennent. Certains candidats se contentent d'énumérer des propriétés (d'un quadrilatère, par exemple) sans faire apparaitre l'enchaînement logique entre les idées.

Plusieurs candidats ont éprouvé des difficultés pour la résolution de l'inéquation, la connaissance des ensembles de nombres et l'algorithmique. Les connaissances et capacités qui figurent aux programmes de fin de cycle 4 et de seconde mériteraient d'être approfondies.

Les conseils aux candidats pour une préparation efficace

Aucune virtuosité technique n'est demandée, mais un minimum de rigueur est attendue de la part d'un futur professeur des écoles : il est, par exemple, indispensable de justifier qu'un triangle est rectangle avant d'utiliser le théorème de Pythagore ou les lignes trigonométriques, de citer les propriétés mobilisées en probabilités (équiprobabilité, indépendance de deux événements). Il s'agit également de ne pas confondre valeur exacte et valeur approchée et d'utiliser à bon escient les symboles « = » ou « ≈ ».

Les candidats doivent veiller à bien détailler les étapes des raisonnements ou des calculs, par exemple lors d'une résolution d'équation ou à l'occasion d'un problème afin de rendre explicites les différentes étapes de la démarche. Ils doivent formuler des phrases courtes et rigoureuses.
Toute réponse non accompagnée de la moindre explication est à éviter, il en est de même des commentaires superflus qui rendent les propos confus.
Lorsque le candidat n'obtient pas une réponse fournie par l'énoncé, il est préférable de conclure à une démarche erronée plutôt que de chercher à obtenir coûte que coûte le résultat attendu.

La connaissance et le respect des notations mathématiques sont essentiels : notation en géométrie, recours aux unités dans un calcul mobilisant des grandeurs, …

Depuis la session 2022, le sujet ne comporte plus de partie didactique. Néanmoins la connaissance des programmes de l'école peut être testée, par exemple à l'occasion de questions qui proposent des productions d'élèves.

Enfin, les candidats porteront un soin particulier à la graphie et à la lisibilité de la copie : aérer la copie, encadrer ou souligner les résultats, penser à conclure pour une meilleure lisibilité… La qualité syntaxique et orthographique de la copie est bien sûr un attendu pour un futur professeur et une attention doit être portée aux accords grammaticaux, à l'orthographe des mots, à la présence des accents comme des majuscules et points, en début et fin de phrase.

Épreuve écrite d'application

Sciences et technologie

Le sujet 2022, présentation et attendus

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Elle consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences et séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.

Le thème du sujet est la préservation des océans de la pollution par les plastiques. La problématique est divisée en trois parties mobilisant les compétences des candidats en physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et en technologie :

- Partie 1 : les caractéristiques des plastiques
- Partie 2 : la tortue marine, une espèce menacée par les déchets plastiques
- Partie 3 : une solution innovante pour la collecte des déchets marins

Les attendus de correction (connaissances évaluées)

Sont évaluées les connaissances sur :

- la notion de concentration (connaissance de base en chimie) évaluée par un calcul simple ;
- le matériel nécessaire pour réaliser une dissolution (éprouvette graduée, balance, solvant…) ;
- la notion de densité en lien avec les différents plastiques et la salinité de l'eau ;

ainsi que la capacité à communiquer sous forme de schéma (discriminant entre les candidats : propreté du schéma, titre, légende, sens donné…).

La capacité du candidat à distinguer ce qui relève de l'opinion (ou de la croyance) et du fait scientifique avéré a été évaluée, notamment, dans l'analyse des résultats d'une séance expérimentale en classe. La nécessité de reproduire les manipulations et de mutualiser les résultats est, par exemple, un moyen d'apporter une conclusion définitive.

La distinction entre eau douce et eau salée peut être mise en œuvre avec des élèves en mesurant, par exemple, la masse (par rapport à un témoin) ou en laissant s'évaporer l'eau.

L'observation du tube digestif d'une tortue a permis d'évaluer les connaissances élémentaires en anatomie ainsi que le rôle de chaque organe.

La confrontation de l'organisation de l'appareil digestif avec les représentations initiales des élèves est couramment utilisée en classe. C'est une notion de base en didactique des sciences de la vie. La visualisation de radiographies, de photographies de dissection, de la transformation du bol alimentaire au cours de son trajet dans le tube digestif permet de lever ces obstacles. La démarche d'investigation peut être également abordée par le biais d'expériences historiques ce qui permet de montrer que la science se construit progressivement.

La mise en relation de l'ensemble des ressources explique le risque de la pollution plastique pour les tortues marines (confusion du plastique avec de la nourriture).

Parmi les solutions possibles, des robots ramassant les déchets sont envisagés. Les robots sont propulsés par une hélice dont l'énergie est fournie par une batterie. On peut tester le lien entre le nombre de pales de l'hélice et la valeur de la vitesse du bateau par la mise en œuvre en classe d'une expérience. Il est important de préciser les différentes étapes de la mise en œuvre de la démarche de résolution du problème technique.

L'interprétation de l'algorithme permet d'anticiper les mouvements du robot. Les activités de programmation dites « débranchées » peuvent être un préalable à l'utilisation des robots en classe.

Les points d'appui des candidats

Les calculs ont plutôt été bien réussis (partie 1).

La mise en œuvre d'un protocole expérimental en physique (questions 2, 3 et 4) a également été réussie mais moins pour la partie technologie (question 20)

Les pistes d'amélioration pour les candidats

Les questions de didactique ont mis de nombreux candidats en difficulté. Par exemple, en SVT, la question sur les représentations des élèves à propos de la digestion (obstacle didactique bien connu) n'a pas été réussie.

Les questions demandant aux candidats d'imaginer la trace écrite qu'ils rédigeraient avec les élèves ont donné des réponses souvent peu satisfaisantes.

Par ailleurs, une vigilance orthographique doit impérativement être exercée car un trop grand nombre de copies laissent apparaître des erreurs d'orthographe et de syntaxe pénalisantes pour le candidat.

Quelques conseils aux candidats pour une préparation efficace

Avoir une bonne connaissance des obstacles didactiques rencontrés par les élèves est une nécessité. Il faut, par ailleurs être attentif à ne pas confondre fait scientifique et croyance ou opinion.

Enfin, il faut être capable de proposer des activités et des traces écrites réalistes et compatibles avec le niveau des élèves, l'équipement en classe, la sécurité et les compétences visées.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Présentation succincte du sujet

Le sujet d'application en histoire, géographie, enseignement moral et civique est construit sur des périodes, des notions et des démarches clés de la discipline favorisant dans un exercice d'application la connaissance et la culture générale du candidat.

La composante d'histoire faisait travailler le candidat, dans sa première partie, sur la notion de « trace » en l'appliquant à la Première Guerre mondiale puis lui demandait d'envisager une séquence sur ce conflit. Dans cette deuxième partie, le candidat devait définir ses objectifs d'apprentissages et les documents issus du corpus documentaire (10 documents) qu'il mobiliserait en détaillant l'exploitation pédagogique de l'un d'entre eux.

La composante de géographie faisait réfléchir sur la notion centrale du cycle 3 « habiter » et la notion structurante de la discipline « espace » appliquée au thème 2 de la classe de CM1. Le candidat devait présenter les objectifs notionnels liés à ce thème puis présenter l'exploitation d'une photographie de paysage, celle de la baie de Nice permettant d'embrasser la ville et le littoral avec la promenade des Anglais. Le travail demandé était ainsi une composante importante de la démarche géographique, lire un paysage.

Les attendus de correction

Dans un exercice d'application, il est attendu la considération de l'élève dans ses apprentissages.

Le sujet guide le candidat à mettre en avant l'envers du décor, à savoir comment à partir de connaissances, mobiliser des supports pour proposer des séances, en adéquation avec les attentes du programme permettant aux élèves d'acquérir des connaissances et un apprentissage de compétences. Il implique *de facto* une dimension évaluation.

Les attentes de correction portent sur la capacité à identifier, à définir, à mobiliser les documents et à mettre en œuvre les démarches de la discipline en les adaptant à l'âge des élèves.

Sont ainsi recherchés et valorisés la pertinence des réponses apportées, les choix opérés en lien avec les contenus d'enseignement des programmes concernés et la clarté de l'énonciation de la mobilisation et de la mise en activité des élèves. Le choix d'une démarche d'histoire des arts pour la composante d'histoire ou envisager l'usage d'un globe virtuel pour la géographie ou tout travail incluant des compétences numériques étaient possibles et pouvaient être valorisés.

En étant dans la classe, la dimension évaluation des élèves mais aussi un regard sur les choix réalisés par l'enseignant méritent d'être abordés par les candidats.

Sont pénalisés avant tout le non-respect des consignes de l'épreuve comme l'oubli de référence aux documents.

Il existe une distorsion forte entre les deux composantes de l'épreuve. Il semble que la gestion du temps de l'épreuve ait été défaillante, des candidats abordant incomplètement la question 4. Ce débordement du temps peut être lié à une composante histoire dont la thématique abordée relève plus de la culture générale des candidats alors que la composante géographie faisait appel à des démarches disciplinaires plus spécifiques.

Les points d'appui des candidats

- l'engagement dans une préparation rigoureuse qui se traduit par un traitement méthodique du sujet en considérant bien l'aspect application de l'épreuve ;
- un effort de présentation de séquences et séances cohérentes ;
- une volonté de mettre en avant des objectifs, allant jusqu'à inclure l'évaluation pour les copies les plus réussies ;
- une capacité à mobiliser sa culture générale.

Les pistes d'amélioration pour les candidats

L'épreuve considère la capacité du candidat à entrer dans une démarche pédagogique et didactique de réflexion appliquée à une discipline.

Le candidat se doit :

- d'être attentif au cadre de l'épreuve, épreuve d'application, le travail demandé et réalisé par les élèves doit être clairement présent ;
- en terme pédagogique, le candidat doit clairement faire la distinction entre compétence et objectif en sachant les lier au programme de référence des exercices. Il a à considérer l'évaluation attendue ;
- en terme scientifique, le candidat doit être en mesure de maitriser les notions centrales structurant les thèmes des questions programmes ainsi que les démarches ou outils usuellement mobilisées au sein des disciplines : lecture d'image, de paysage, de carte, travail sur l'évènement, se repérer dans le temps et l'espace, … Le vocabulaire usuel de la discipline est attendu ;
- le candidat peut également mentionner les liens avec les parcours éducatifs quand ces liens sont pertinents.

Ce qui est recherché est la cohérence du raisonnement produit par le candidat, sa capacité à exposer une démarche. Il existe, de fait, plus d'une approche possible.
Sont également déterminantes :

- la gestion du temps pour s'assurer de pouvoir conduire l'ensemble des composantes de l'épreuve en considérant toutes les questions ;
- la qualité de maitrise de la langue tant dans la maitrise orthographique et syntaxique mais également, l'adaptation du niveau de langue. Il faut être vigilant à la cohérence de sa démonstration.

Les conseils aux candidats pour une préparation efficace

Le candidat doit bien assimiler ce que représente une épreuve d'application en considérant bien la dimension mise en œuvre au sein d'une classe. L'objectif est d'arriver à décrire la construction de ses choix dans le cadre règlementaire du programme. Ces choix sont didactiques et pédagogiques. La mise en activité des élèves pour l'apprentissage de connaissances et de compétences se doit d'être explicite. La nature de la production, l'attitude des élèves, l'évaluation prévue quelle que soit sa forme sont à énoncer. Il faut être vigilant et ne pas oublier soit l'adaptation soit la différenciation que tout enseignant doit construire pour favoriser la réussite de chacun des élèves de sa classe.
Un professeur est toujours dans une position d'écoute, d'analyse de ce qu'il construit et met en œuvre, cette dimension réflexive mérite d'être intégrée plus particulièrement dans les questions qui conduisent à des propositions de séances.
Pour ce qui concerne la discipline, il est important que le candidat entretienne sa culture générale et développe une connaissance des notions centrales de chacun des cycles de l'École. Il doit se familiariser avec les pratiques de classe et les démarches usuelles de la discipline. Il doit s'entrainer à identifier les différentes sources, les différents supports au cœur de la discipline.
Outre les connaissances fondamentales sur les grandes périodes ou les thèmes enseignés, en histoire, il se doit de maitriser ce qu'est un acteur, un témoin, d'avoir une compréhension du travail sur l'évènement, une période, ce qui constitue une rupture. Plus globalement il doit s'entrainer sur le rapport à la temporalité et les repères. Pour la géographie, le rapport des sociétés à leur environnement, aux aménagements créés par leurs activités est le fondement de la démarche disciplinaire. Il se doit de maitriser ce qu'est un lieu, un territoire, un espace, des contraintes, des atouts, un acteur spatial. Comme science sociale de l'espace habité, le candidat doit maitriser le mécanisme de spatialisation et intégrer les différentes échelles d'analyse. Ce point est important même si à l'école élémentaire l'analyse de proximité, à hauteur d'homme, d'habitant, domine.
En termes de démarches, le candidat peut considérer le champ des possibles dans les activités proposées. Il peut ainsi se saisir d'outils numériques, mobiliser les représentations des élèves, penser un travail de groupe, d'enquêtes. Il ne doit pas considérer que le jury attend un type spécifique de réponse.

Arts

Présentation succincte du sujet

Pour la session 2022, le sujet était composé de deux parties, une première partie portait sur les arts visuels (10 points) et une seconde sur l'éducation musicale (10 points).
La partie concernant les arts visuels, avait comme objectif d'analyser des documents de cycle 3, autour du point de programme *« La matérialité de l'œuvre : les qualités physiques de l'œuvre* ». Pour cela le candidat avait dans le dossier une fiche de préparation, un extrait d'une ressource sur le lexique pour les arts plastiques, et un rappel des programmes du cycle 3.
La partie concernant l'éducation musicale était orientée autour des points de programme suivants : « *Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons • Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps* ». Le dossier documentaire, de cycle 1 recensait une chanson traditionnelle, des pistes pédagogiques pour l'exploitation de la voix, un extrait sur la définition de la musique et le rappel des programmes.

Les attendus de correction

La correction prend en compte la polyvalence du professeur des écoles et non l'expertise d'un domaine.
Il est attendu d'appréhender de manière ouverte et bienveillante les hypothèses pour opérationnaliser les programmes et développer des apprentissages de type artistique pour les élèves, notamment les articulations entre les pratiques sensibles, les apports culturels, les étayages de toutes natures qu'ils induisent, sur les plans spécifiques aux arts et sur ceux plus transversaux.
Ce qui est attendu dans les enseignements artistiques n'est pas de se conformer à un modèle, mais de s'engager dans une expérience sensible et sensorielle. Il s'agit d'un mouvement allant des expériences aux savoirs. L'expression personnelle, la pensée divergente, les pratiques individuelles ou collectives

suscitées par une dynamique de projet caractérisent ces enseignements. Elles s'envisagent tant du côté des expériences proposées aux élèves que des apprentissages conçus par les enseignants.
Il n'est donc pas attendu du candidat la restitution d'un « modèle » unique de cours d'arts plastiques, d'éducation musicale, mais la mobilisation de compétences de professeurs des écoles au service d'une réflexion portant sur une pédagogie du sensible par le sensible.
Les sujets de l'épreuve écrite d'application du domaine arts proposent au candidat, soit d'analyser soit de concevoir une fiche de préparation.
Une analyse critique de fiches de préparation ou de comptes rendus de séances devait engager les candidats à identifier et analyser les éventuels points insuffisants ou points forts de la proposition initiale. Mais cela les engageait aussi à développer les voies pour proposer des ajustements et des pistes d'amélioration.
Lorsqu'il était demandé aux candidats de concevoir une fiche de préparation, le sujet précisait que les choix devaient être justifiés et les propositions argumentées. L'objectif était d'éviter les fiches de préparation présentées de manière trop synthétique et qui pouvaient attester d'un manque de réflexion ou d'appropriation personnelles.
Dans les deux cas, devaient apparaître clairement dans les copies :

- le point d'appui dans les programmes, leur bonne compréhension, la manière dont ils sont utilisés pour penser et organiser la séance d'enseignement ;
- les compétences visées et travaillées ;
- les différentes étapes de processus relevant de la didactique des disciplines concernées.

Les points d'appui des candidats

L'épreuve écrite d'application - arts du CRPE demande au candidat de faire appel à des compétences transversales : structurer et organiser son propos, articuler de façon cohérente sa réflexion. Il est attendu simultanément qu'il témoigne d'une bonne compréhension des enjeux et objectifs des programmes d'enseignement, qu'il ait identifié les compétences disciplinaires, qu'il connaisse la didactique et la pédagogie des disciplines de référence (arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts).

Les pistes d'amélioration pour les candidats

En ce qui concerne l'acte d'enseigner, la place de l'enseignant, sa posture et son rôle sont trop peu souvent interrogés. La notion de pédagogie de projet est trop peu apparente dans les exposés (pour les arts plastiques comme pour l'éducation musicale). Le travail des élèves n'est pas assez caractérisé tant dans la dimension factuelle de l'activité que dans sa dimension cognitive (comment l'élève est-il mis en activité, qu'apprend-il ?). L'évaluation enfin (sommative, formative...) est trop souvent absente, trop peu décrite, trop peu caractérisée dans les copies.
Dans le domaine des arts plastiques, il a été relevé que l'œuvre était parfois présentée comme un modèle à suivre, ce qui enferme la créativité de l'élève et va à l'encontre de la démarche expérimenter-produire-créer qui caractérise cette discipline.
En éducation musicale, la présentation sous forme de fiche, si elle est efficace, nécessiterait toutefois qu'une introduction fasse le lien avec les éléments appropriés du programme. Il convient en outre de justifier les choix en prenant appui sur les documents proposés.

Les conseils aux candidats pour une préparation efficace

La première difficulté que présente cette épreuve de trois heures est la gestion du temps. Le choix de l'épreuve faisant partie du temps global de composition, il est indispensable de se décider rapidement pour se consacrer suffisamment à une étude fine du sujet. Une place importante dévolue à l'analyse du corpus annexé au sujet évitera aux candidats de fâcheux hors sujet. La mise en perspective des documents du corpus avec la démarche critique exposée par le candidat témoignera de la qualité de son analyse.

Il est en outre nécessaire de consacrer un temps équitable aux deux parties de l'épreuve pour se garder de l'effet de négligence que produit un déséquilibre qualitatif entre les deux disciplines traitées. Enfin, réécrire les consignes du sujet est inutile et ne constitue en rien une introduction.

Il convient de rappeler qu'une démarche critique se doit d'être constructive et de mettre en évidence autant les points positifs que les points négatifs. Ce cheminement peut en outre s'enrichir de propositions d'amélioration du modèle proposé. Pour ce qui est de la réalisation d'une séquence en éducation musicale, la partie perception a été peu abordée en prenant de façon restrictive le sujet qui ne proposait comme matériau qu'une chanson. Un prolongement avec une proposition d'écoute aurait été bienvenu pour articuler les deux grandes compétences : percevoir/produire.

Concernant la forme des exposés, les évaluateurs ont déploré le fait que le schéma introduction-développement-conclusion soit trop souvent baclé et que certaines de ses parties soient parfois omises. Or, une telle structuration est révélatrice d'un esprit synthétique et clair. Aussi est-il recommandé aux candidats de problématiser et d'exposer les finalités pédagogiques tout en s'appuyant explicitement sur leur connaissance des programmes. Pour ce qui est de la conclusion des travaux, il est souhaitable qu'elle dépasse la réponse à la question posée : une ouverture au PEAC (trop peu mentionné) et à ce qui relève de l'interdisciplinarité y serait bienvenue.

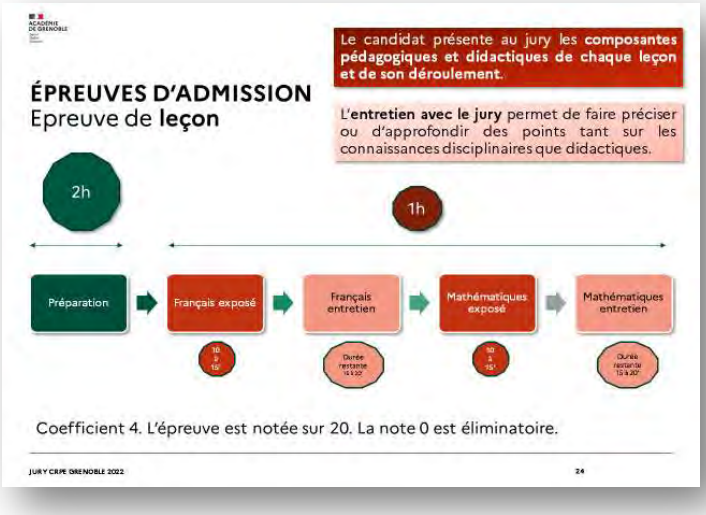
Les correcteurs ont relevé que les concepts musicaux et plastiques n'étaient pas toujours identifiés et parfois nommés de façon approximative. Une bonne maîtrise des notions disciplinaires et du vocabulaire spécifique qui s'y rapporte permettra aux candidats de gagner en pertinence et en précision dans leur propos.

3. Épreuves d'admission

Épreuve de leçon

Présentation de l'épreuve

Rappel du déroulé de l'épreuve



Présentation de l'épreuve

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.
Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Les sujets portent sur deux cycles différents.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes…

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.
Le candidat prépare durant deux heures. L'épreuve dure une heure (français : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ; mathématiques : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie).
Coefficient 4.
L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Les attendus de l'épreuve

Le candidat doit répondre au sujet proposé par le jury en prenant appui sur les éléments du dossier et, éventuellement, s'il l'estime nécessaire, sur des documents extérieurs dont il aurait connaissance. Ce point est important, certains candidats n'exploitant pas du tout le corpus fourni. Si un document est moins exploité, cela suppose justification du candidat.

Il est également attendu la présentation d'une leçon structurée dont les objectifs sont explicités.

Les approches pédagogiques et didactiques doivent clairement soutenir le propos et les propositions effectuées doivent être réalistes et adaptées à l'âge et aux possibilités des élèves, dont le niveau de classe est précisé.

La séance doit être adossée à des connaissances didactiques pertinentes au vu du sujet à traiter. Le candidat doit expliquer et justifier ses choix pédagogiques, faire état de ses connaissances sur les programmes et sur la progression de l'enseignement de la discipline.

Le candidat doit, par ailleurs, entrer dans un échange avec le jury et se montrer capable de répondre aux questions du jury tout en exerçant une éventuelle analyse critique de leur proposition, que l'entretien peut amener à faire évoluer.

Les sujets de français et de mathématiques

Les sujets peuvent concerner tous les cycles ainsi que tous les niveaux de classe. Ils ont trait à tous les points au programme de l'école maternelle comme de l'école élémentaire. Ils abordent donc une grande variété de leçons.

Les fondamentaux sont donc à connaitre très précisément, ainsi que les compétences visées par les programmes. La compétence visée prioritairement par chaque sujet est énoncée explicitement.

Le type de séance attendu est clairement énoncé par le sujet.

Les documents d'appui représentent une grande diversité d'origine sans pour autant déstabiliser les candidats.

L'académie de Grenoble met en ligne des exemples de sujets afin de faciliter la préparation des épreuves.

Points d'appui des candidats

Les caractéristiques d'un très bon exposé sont :

- la contextualisation du sujet ;
- l'identification de l'enjeu du type de la séance : découverte, apprentissage, remédiation ...
- la mise en lien avec l'enjeu d'apprentissage sur le cycle/ sur l'année ;
- l'identification / hiérarchisation des documents et repérage des points saillants ;
- l'annonce du plan - description de la séance en explicitant ce que l'enseignant dit et fait / ce que font et disent les élèves ;
- l'exposé des consignes, des tâches, des critères de réussites, des variables didactiques ;
- une séance contextualisée qui s'insère dans un avant : les pré-requis et envisage l'après : quelle séance après, quels apprentissages ?
- la différenciation pédagogique contextualisée et débouchant sur des propositions concrètes ;
- les modalités d'évaluation des élèves ;
- un ancrage didactique affirmé.

Les caractéristiques d'un très bon entretien sont :

- un candidat dans l'échange, l'écoute et le dialogue ;
- un propos clair ;
- un candidat capable de construire un raisonnement pour faire évoluer son propos en s'appuyant sur des connaissances et une approche réaliste de la séance ;
- un candidat qui accepte la "critique" de sa leçon et montre sa capacité à réagir, s'adapter ;
- un candidat qui appuie ses réponses sur des connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Perspectives d'amélioration pour les candidats

Éléments ayant justifié une appréciation faible lors de l'exposé :

- les documents du dossier non présentés et/ou non traités ;
- un exposé qui porte en grande partie sur une description paraphrasée des documents proposés ;
- un hors sujet : le sujet demande une séance de remédiation et le candidat présente une séance d'entrainement, par exemple ;
- une séance séance type non adaptée au sujet ou une séance ne prenant pas en compte les paramètres du sujet et du corpus ;
- une reprise des documents dans leur ordre de présentation sans mise en lien lors de la séance ;
- une annonce d'un plan peu opérant : documents, séance, conclusion ;
- un exposé trop court : moins de 5 minutes.

Éléments ayant justifié une appréciation faible lors de l'entretien :

- des connaissances scientifiques très faibles ;
- des candidats qui ne disposaient pas des connaissances didactiques pour construire des dispositifs pertinents ;
- des candidats qui ne connaissaient pas d'éléments des programmes tels que le champ numérique étudié pour chaque année du cycle ou la méconnaissance des faits de langue à aborder à un niveau de classe ou dans un cycle ;
- des candidats qui étaient dans une posture « défensive », refusant de faire évoluer leur dispositif malgré l'incitation du jury ;
- des candidats qui ne manifestaient pas de capacité à réagir, gérer "l'imprévu" ;
- des candidats qui n'arrivaient pas à prendre en compte la diversité des élèves et proposer un dispositif d'étayage ;
- une difficulté à se représenter la réalité de la classe.

Conseils de préparation de l'épreuve

Il est conseillé de lire attentivement les termes des sujets et d'en faire une analyse des enjeux. Le sujet demande à être mis en perspective.

Il est impératif d'utiliser l'ensemble des documents dans la présentation ou d'expliquer la non utilisation, qui doit rester à la marge, des documents fournis. Les sujets ne sont pas conçus pour perdre les candidats. Ils se veulent, à l'inverse, suffisamment étayés pour permettre au candidat de formuler différentes propositions.

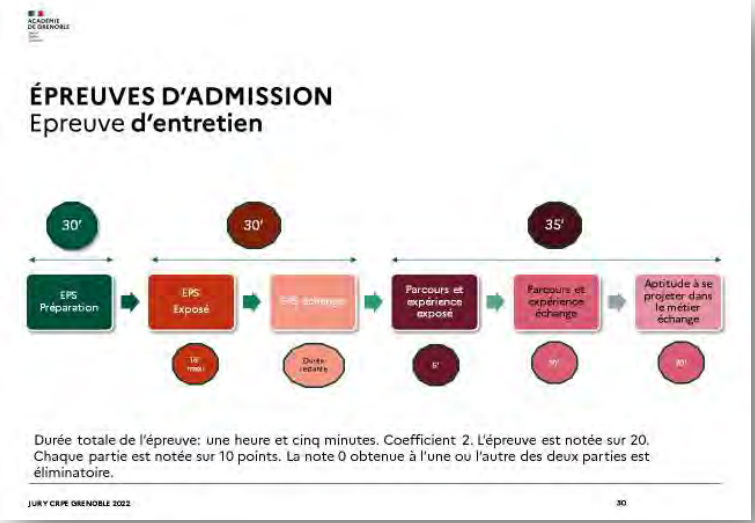
L'exposé doit s'adosser à un plan structuré et expliciter les articulations entre les différentes parties.

Un bon exposé propose des situations d'apprentissage qui intègrent des dispositifs de différenciation pédagogique, d'évaluation et qui envisagent les traces écrites y compris en maternelle. Pour cela, il s'appuie sur une identification des obstacles rencontrés par les élèves.

Les candidats se doivent également d'avoir une très bonne connaissance des programmes et de leurs fondements didactiques. Une préparation rigoureuse du concours s'appuie sur de solides connaissances didactiques, justifiant et étayant des choix pédagogiques éclairés. Ces connaissances vont aider à identifier les dispositifs pédagogiques pertinents pour proposer l'étayage et les variables les plus pertinentes pour répondre aux besoins des élèves.

Épreuve d'entretien

Rappel du déroulé de l'épreuve



EPS

Présentation de l'épreuve

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique sportive ou artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte à une ou plusieurs situation(s) d'apprentissage adossée(s) au développement d'une compétence motrice relative à cette activité physique ou expérience corporelle. Les éléments de programme utiles sont fournis au candidat qui choisit ou identifie, selon la formulation du sujet, l'activité physique concernée.

Le candidat expose ses réponses et s'entretient avec le jury. Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

Les sujets comportent les informations suivantes :

- contexte d'enseignement : le cycle d'enseignement et le niveau de classe ;
- objectif d'acquisition : l'attendu de fin de cycle à l'école élémentaire ou l'objectif d'apprentissage pour l'école maternelle ;
- à partir d'un constat, fondé par exemple sur la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages, une question est posée au candidat ;
- les éléments de programme utiles au traitement de la question sont fournis au candidat en annexe du sujet.

Si pour aider le candidat à faire des propositions, le jury identifie une activité physique dans le constat, cela n'interdit en réalité pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique du domaine.

Points d'appui des candidats

Les candidats disposent d'éléments du programme, utiles au traitement de la question, conformément au texte sur les consignes de mise en forme des sujets. Il s'agit du minimum sur lequel certains candidats s'appuient fortement.

Conseils de préparation de l'épreuve

Il semble nécessaire que les candidats s'astreignent à un travail pour mieux connaitre les activités physiques et sportives qui sont interrogées au concours. Il convient de se pencher sur les spécificités de l'activité (son essence, les enjeux scolaires, les problèmes fondamentaux posés par l'activité) et sur le traitement didactique de cette activité (les savoirs et compétences à acquérir, les niveaux d'habileté, les programmations d'activités, des situations d'apprentissage prototypiques, les critères de réussite, de réalisation, les variables didactiques).

De même, il est nécessaire pour le candidat d'approfondir sa connaissance de l'enfant et de son développement physique, affectif et cognitif en lien avec les apprentissages visés en EPS.

Perspectives d'amélioration des candidats

Exposé

Il est attendu des candidats qu'ils utilisent l'ensemble du temps dévolu à cet entretien, à savoir les 15 minutes ou de s'en approcher.

Ils doivent avoir compris les enjeux sous-tendus par le sujet et les expliciter. Ils doivent connaitre et comprendre ce que les élèves doivent apprendre et savoir le restituer avec leurs mots, pas uniquement en paraphrasant les éléments de programme.

Ils doivent émettre des hypothèses plausibles sur les difficultés rencontrées par les élèves et les expliquer avec un argumentaire étayé.

Ils doivent proposer des situations d'apprentissage adaptées au constat dressé et à l'âge des enfants (lien avec connaissances sur la psychologie et le développement de l'enfant). Ces situations permettent une quantité de pratique effective importante. L'élève est pratiquant et il investit également d'autres rôles en fonction de l'APSA : spectateur, chorégraphe, arbitre, juge... Les apprentissages ainsi visés sont identifiés et les consignes et outils éventuels adaptés.

Il est attendu qu'ils prennent en compte la sécurité active et passive des élèves, ainsi que la sécurité affective.

Des liens pertinents et concrets sont tissés avec le socle et les parcours, notamment le parcours citoyen et le parcours de santé.

Entretien

Les candidats doivent répondre aux questions posées sans détours, mais avec argumentation. Leurs propos permettent de faire état d'une bonne compréhension des grands enjeux et des grands principes sous tendus dans l'APSA concernée.

Les éléments de sécurité exposés sont soutenus par une bonne compréhension et par une connaissance des textes réglementaires en vigueur.

Les candidats doivent savoir faire évoluer les situations présentées en jouant sur des variables didactiques pour simplifier et complexifier la tâche.

Leurs connaissances générales de l'EPS sont étendues à d'autres APSA, les enjeux généraux de l'EPS sont intégrés et permettent une programmation équilibrée et en lien avec le socle commun.

Motivation et entretien

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :
- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV. Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Points d'appui des candidats

La majorité des candidats a préparé la présentation des motivations et du parcours professionnels.

Les valeurs de la République sont connues des meilleurs candidats.

Sont en réussite les candidats qui parviennent à valoriser certains éléments de leur parcours tout en montrant leur capacité à réinvestir, dans les missions professionnelles qu'ils souhaitent exercer, les compétences acquises.

Les meilleurs savent également entrer dans l'échange avec un sens de l'écoute et faire preuve d'une aisance d'expression. Ce dernier critère est essentiel car trop de candidats usent d'une syntaxe approximative, voire d'une expression parfois défaillante.

Mesurer les enjeux des questions posées, préciser le propos, voire le réorienter en fonction des éléments partagés par le jury sont d'autres qualités attendues du candidat.

Ceux qui sont en réussite dans la dernière partie de l'épreuve savent appréhender les mises en situation professionnelle au regard du prisme des valeurs de la République et des principes éthiques et de responsabilité. Ils s'inscrivent dans le cadre institutionnel en tant que potentiels futurs agents de l'État.

Ils caractérisent chaque situation, en présentent les enjeux et savent faire preuve de qualités de raisonnement et de structuration de pensée pour aborder les pistes de solution ou de traitement de la situation qui sont appréhendées.

Le principe de la laïcité et le cadre réglementaire dans lequel il s'exerce sont connus et explicités. Par ailleurs, les candidats, outre une connaissance fine des programmes, ont saisi que l'école est un espace particulier de construction des savoirs, de la raison et de l'esprit critique et que le service public d'éducation a pour mission de protéger les élèves. Si les professeurs incarnent les valeurs de la République, les élèves les expérimentent dans un apprentissage de la citoyenneté.

Enfin, la posture des meilleurs candidats ne laisse pas part au doute.

Conseils de préparation de l'épreuve

Concernant la motivation et la présentation du parcours, il est conseillé aux candidats de ne pas viser l'exhaustivité, ce qui serait vain dans le temps imparti mais plutôt d'orienter le propos sur ce qui reflète et illustre le mieux leur parcours et les compétences qu'ils ont acquises par celui-ci. Se projeter dans le métier en entrant par les valeurs est également apprécié. Cette partie de l'épreuve doit donc avoir été pensée et longuement réfléchie en amont afin de pouvoir présenter un exposé clair et convaincant.

Concernant les mises en situation professionnelle, les candidats doivent se préparer en s'appuyant sur les attendus du jury :

- la qualité de l'identification des valeurs : savoir les nommer, les définir ;
- savoir faire des liens entre principes, valeurs et politiques éducatives (école inclusive, lutte contre les discriminations, éducation prioritaire,…) ;
- savoir s'appuyer sur les programmes, les parcours ou sur les dispositifs ;
- être capable de s'appuyer sur des références juridiques, le référentiel des métiers de l'éducation ;
- avoir la capacité de se projeter, de faire des propositions ;
- être en capacité d'énoncer une posture attendue en lien avec la neutralité et les obligations de l'agent public et considérer la dimension éducative.

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Présentation de l'épreuve

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien. L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Durée de préparation : trente minutes. Durée de l'épreuve : trente minutes. L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Partie I Présentation et échange

Tous les candidats se sont bien adaptés au format de cette partie de l'épreuve, bien préparée dans l'ensemble, qui permet d'apprécier la compétence langagière « parler en continu ». Toutefois, la partie « échange » proprement dite n'avait pas été clairement identifiée en amont de l'épreuve par la majorité des candidats.

Cette partie de l'épreuve doit pouvoir donner au jury des indications sur le positionnement professionnel du candidat, sur son éthique professionnelle.

Partie II Exposé

Les candidats ont répondu de manière satisfaisante aux attendus en termes de maitrise de la langue française. Les candidats semblent plus à l'aise pendant cette partie, leur présentation est structurée selon un format type connu et maitrisé dans l'enchainement (ouverture de séance, rituels, rebrassage, découverte, flashcards, jeu, évaluation et clôture).
Le jury a valorisé les candidats qui ont exploité l'ensemble des documents du corpus.

Partie III Entretien

Cette partie a pour objet de permettre au candidat de (re)préciser la mise en œuvre effective de la séance ou de la séquence dans la langue cible : verbalisation des consignes, attendus du CECRL, illustrations concrètes, étayage, etc. et de s'assurer que le candidat maitrise le vocabulaire spécifique pour enseigner les langues vivantes dans la langue étrangère.

Perspectives d'amélioration pour les candidats

C'est une épreuve ambitieuse qui requiert une préparation exigeante. Or, manifestement, tous les candidats qui se sont présentés à l'épreuve n'avaient pas le niveau minimum B2 requis en LVE.

Par ailleurs, c'est bien l'ensemble des cycles qui peut donner lieu à sujet durant l'épreuve. L'école maternelle ne peut être négligée dans la préparation. Le candidat ne doit pas limiter sa préparation aux seuls cycles 2 et 3. Les sujets d'éveil à la diversité linguistique ou d'éveil aux langues ont tous leur place dans ce concours.

Les candidats qui ont une très bonne maitrise de la langue choisie au concours ne doivent pas, pour autant, négliger leurs connaissances pédagogiques et didactiques de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Ce sont bien les deux types de compétences qui sont attendues du jury. De même, un candidat peut avoir un niveau de langue inférieur au B2 et de bonnes connaissances théoriques de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Il ne pourra pas non plus satisfaire aux attendus.

Il est donc très important que chaque candidat travaille de front, dans sa préparation, les compétences linguistiques et didactiques et pédagogiques.

Partie I Présentation et échange
La partie « échange » proprement dite n'a pas été toujours clairement identifiée en amont de l'épreuve par les candidats.
Le contenu présenté n'a pas toujours permis un véritable échange. La consigne rappelée par le jury avant que ne commence l'épreuve rappelle au candidat les modalités de ce premier temps. Les membres du jury constatent que la mention « rapide » accolée au terme « présentation du candidat » est souvent confondue avec succincte Cette partie doit permettre d'apprécier le parcours et les connaissances linguistiques et culturelles du candidat, ses différentes expériences, sa motivation au service de son projet professionnel.

Partie II Exposé

La consigne laissait le choix au candidat de présenter une séquence ou une séance en particulier. C'est la séquence qui a été plébiscitée, mais limitée à un catalogue d'activités sans progression véritable. La spécificité liée à l'âge des élèves n'est pas toujours prise en compte. L'exploitation du corpus des documents est souvent minimale. La conception du type de tâches est très stéréotypée par cycle (cycle1 éveil, cycle 2 oral, cycle 3 écrit). Les aspects lexicaux font majoritairement l'objet des séances/séquences d'apprentissage avec, comme corollaire, la grammaire, la phonologie et les aspects culturels très peu investis.

Partie III Entretien

L'entretien a paru parfois laborieux par manque d'aisance dans la langue cible, par des difficultés qu'ont eu certains candidats à comprendre les questions du jury, par manque de connaissances propres au domaine traité ainsi que du vocabulaire spécifique à cet enseignement. Dans certains cas, cela génère une lenteur qui ne permet pas au jury d'investiguer la connaissance des programmes et la progressivité des apprentissages, les connaissances didactiques et pédagogiques, et l'intérêt de pluridisciplinarité (ce dernier item étant majoritairement ignoré par l'ensemble des candidats).
Les textes officiels et les guides institutionnels sont largement méconnus : certains candidats ont déclaré que l'anglais était obligatoire aux cycles 2 et 3 et que les autres langues ne peuvent être enseignées. Pour beaucoup de candidats l'enseignement des langues vivantes est défini par le CECRL. Beaucoup de références d'ordre général sont faites à EDUSCOL.

Conseils de préparation de l'épreuve

Cette épreuve est ambitieuse et doit faire l'objet d'une véritable préparation par le candidat. Le niveau B2 est absolument requis pour permettre un véritable échange professionnel avec la commission. Le lexique professionnel dans la langue cible doit faire l'objet d'une attention toute particulière. La partie culturelle, inhérente à l'enseignement des langues, est incontournable et ne doit pas être négligée. Dans ce dernier domaine, on attend du candidat qu'il témoigne de connaissances véritables et se détache d'une vision stéréotypée ou anecdotique.

Présentation et échange

Dans la partie dédiée à la présentation du candidat, il est attendu que le candidat mette en avant son parcours scolaire et son éventuelle expérience professionnelle en perspective avec la compétence 8 du référentiel du professeur des écoles. Le jury appréciera une prestation où la motivation pour la langue cible et pour d'autres, éventuellement, est mise en exergue.
Dans la présentation du corpus, on attend du candidat qu'il aille au-delà d'une simple énumération des intitulés des documents (la traduction des titres n'est pas utile) en les mettant en perspective avec les attendus pédagogiques que le candidat aura identifié à la lecture des différents documents.

Exposé

La séance ou la séquence doit prendre davantage appui sur la spécificité des documents proposés dans le sujet.
Le candidat ne doit pas se borner à considérer les documents comme des étapes à insérer dans une séquence/une séance mais les considérer comme des ressources mobilisables au service d'objectifs d'apprentissage repérés pour les élèves.
Toute séance/séquence doit comporter des objectifs à la fois lexicaux, grammaticaux, phonologiques et culturels.
Les séances doivent être envisagées et anticipées au sein d'une progression.

Entretien

Dans sa préparation à l'épreuve, les candidats doivent prendre connaissance de l'ensemble des documents institutionnels sur l'enseignement des LVE : les programmes, les ressources Eduscol sur les pratiques (y compris la dimension culturelle), les trois guides nationaux, les circulaires sur l'éveil à la diversité linguistique.
Les candidats doivent avoir acquis un vocabulaire dans la langue cible spécifique à la didactique des LV afin d'être en mesure d'argumenter leurs choix pédagogiques.

Les candidats doivent également être en mesure de pouvoir mobiliser la polyvalence du maître et la pluridisciplinarité pour élargir les thématiques abordées.

Conclusion

Le concours session 2022 convoque des connaissances et des compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques très solides chez les candidats. Les programmes doivent être connus et constituer une base de réflexion structurée. Les savoirs fondamentaux ainsi que la polyvalence du candidat sont éprouvés par les épreuves du CRPE. Il doit donc en connaitre les fondements scientifiques et maitriser les savoirs attendus. Le candidat ne doit pas non plus négliger toute l'importance de la culture personnelle, qui permet une réflexion plus approfondie et qui nourrit le sens et les enjeux de l'enseignement.

Le concours est également exigeant par l'attente d'une maitrise de la langue irréprochable, tant à l'écrit qu'à l'oral. Un futur enseignant se doit d'être modélisant dans son expression, le choix et la précision des mots qu'il emploie. Il doit être capable de montrer des compétences de communication, essentielles au métier de professeur des écoles : sens de l'écoute, respect de la parole de l'autre, aptitude à dialoguer et à entrer dans l'échange, à faire évoluer sa pensée sont des qualités attendues.

Tenir un propos structuré, expliciter son propos, sans jargonner, à l'écrit comme à l'oral sont des qualités qui permettent aux candidats les plus en réussite de présenter leur pensée, leurs raisonnements de façon claire.

La projection dans le futur métier d'enseignant exige également, non seulement de connaitre les valeurs de la République et les principes qui régissent le service public, mais également de les incarner en adoptant une posture appropriée au contexte et au champ de questionnement. Savoir qualifier une situation, en mesurer les enjeux, convoquer les principes et valeurs auxquels elle fait appel est essentiel. Il faut également pouvoir proposer des pistes de traitement des situations et adopter un positionnement clair en tant que futur serviteur de l'État.

Le concours laisse place au parcours du candidat et aux compétences qu'il a pu acquérir, sans les restreindre au seul champ de l'éducation. C'est l'opportunité de réfléchir à ce qui pourrait illustrer le mieux la volonté d'exercer le métier de professeur des écoles et aux compétences acquises qui pourraient être réinvesties au service du service public d'éducation et valorisées.

Une préparation sérieuse et rigoureuse ne se limite pas à une somme de savoirs ou de connaissances. Le candidat est invité également à investir les sujets sociétaux et éthiques, à exercer sa curiosité dans différents domaines afin de se forger progressivement une culture, à appréhender le développement de l'enfant et à réfléchir aux valeurs qu'il souhaite partager. Il doit également, pour réussir, aiguiser son sens de la curiosité et de l'appétit d'apprendre.